

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE 2016 A 19 HEURES

ORDRE DU JOUR

Présents : Mr Alain THEBAULT, Mme Ariane DEMAZIER, Mr François CHABOT, Mme Dominique LAVEAU, Mr Thierry PONTIER, Mr Christian GEDOUX, Mr Didier AUBRY, Mr Stéphane AUMEUNIER, Mme Aurélie DAMIEN, Mr Jean-Louis MECHIN, Mme Annie GROUSSOT.

Absents excusés : Mme Florence GERMAIN, Mme Véronique LEVERT, Mr Philippe GESLAIN, Mr Jean-François MERE

Secrétaire de séance : Mr Didier AUBRY

Procuration de Mr GESLAIN Philippe à Mr CHABOT François
Procuration de Mr MERE Jean-François à Mr PONTIER Thierry
Procuration de Mme LEVERT Véronique à Mme DEMAZIER Ariane

Démission d'une conseillère municipale

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que pour des raisons personnelles Madame Marie-Noëlle GAUVIN a démissionné de son mandat de conseillère municipale. Conformément à l'article L 270 de code électoral Madame Annie GROUSSOT, suivante immédiate sur la liste n°2 ALLOGNY UN AVENIR POUR TOUS, lors des dernières élections municipales, est installée en qualité de Conseillère Municipale. Madame Annie GROUSSOT, conseillère municipale, sera membre de la commission « Education ». Monsieur Jean-Louis MECHIN, conseiller municipal, souhaite changer de commission. Il devient membre de la commission « Gestion du Patrimoine » et quitte la commission « Education ».

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2016

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 20 juin 2016.

FINANCES :

- Budget communal : Etat des finances au 24 septembre 2016

Fonctionnement :	Dépenses :	480 318.89 €uros
	Recettes :	517 896.52 €uros
	Excédent :	37 577.63 €uros
	Excédent antérieur :	437 288.34 €uros
	Total :	474 865.97 €uros

Investissement :	Dépenses :	53 013.53 €uros
	Recettes :	76 178.15 €uros
	Excédent :	23 164.52 €uros
	Déficit antérieur :	12 976.41 €uros
	Total :	10 188.21 €uros

- BUDGET COMMUNAL : Décision modificative

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de diminuer le montant du compte 61522 et d'augmenter le compte 7489 de 900.00 €uros.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, valident cette décision modificative.

- Budget assainissement Etat des finances au 24 septembre 2016

Fonctionnement :	Dépenses :	18 310.72 €uros
	Recettes :	56 425.98 €uros
	Excédent :	38 115.26 €uros
	Excédent antérieur :	60 605.34 €uros
	Total :	98 720.60 €uros

Investissement :	Dépenses :	219 596.71 €uros
	Recettes :	375 828.48 €uros
	Excédent :	156 231.77 €uros
	Déficit antérieur :	77 365.13 €uros
	Total :	78 866.64 €uros

AFFAIRES GENERALES :

- Achat d'un terrain

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que conformément à leur souhait le cabinet de géomètre BLANCHAIS a effectué la division de la propriété des consorts MARTEDDU située place de la mairie.

La commune d'Allogny peut ainsi acquérir 8a 03 ca (partie de la parcelle C n°27) et 0a 56 ca (parcelle C n°610) soit un total de 8a 59ca.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal décident d'acquérir ces deux parcelles pour un montant de 27 500.00 €uros et souhaitent que les frais de bornage restent à la charge du vendeur mais que le montant des frais de notaire puissent être ajoutés à ce chiffre si l'information des frais de notaire inclus dans la somme présentée n'était pas exacte.

- CCTV : Modification des statuts

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que par délibération du 28 juillet 2016, le conseil communautaire de la Communauté de Communes en Terres Vives a rédigé et reclassé les compétences en concordance avec la rédaction issue de la loi NOTRe et intégré les nouvelles compétences obligatoires transférées par la loi.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal adoptent ces nouveaux statuts qui prendront effet au 1^{er} janvier 2017.

- CCTV : APPEL A PROJET « TERRITOIRE ENERGIE POSITIVE » (TEPCV)

Monsieur Thierry PONTIER, Maire-Adjoint informe les membres du conseil municipal que par délibération du 25 février 2016, la Communauté de Communes en Terres Vives déposait sa candidature pour l'appel à projets « territoires à énergies positive pour la croissance verte », lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie afin de donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer à :

- atténuer les effets du changement climatique ;
- encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales;
- faciliter l'implantation de filières vertes pour la création d'emplois

La candidature des Terres Vives a été retenue et une convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier a été signée le 6 juillet 2016 par Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et Monsieur Bernard ROUSSEAU, Président de la Communauté de Communes.

Cette convention peut faire l'objet d'avenants permettant de faire bénéficier d'autres maîtres d'ouvrage publics sur le territoire, et l'aide financière peut être portée de 500 000 € à 2 millions d'euros.

Monsieur Thierry PONTIER, Maire-Adjoint propose aux membres du conseil municipal d'acheter un véhicule électrique en remplacement du C15 diesel. Ce véhicule reviendra à 4 200.00 €uros HT à la mairie grâce aux subventions de ce programme qui complètent jusqu'à hauteur de 80% le bonus écologique.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal valident cette proposition.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'inscrire la commune d'ALLOGNY à l'appel à projet « territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), dont est lauréate la Communauté de Communes en Terres Vives
- d'approuver le projet d'avenant à la convention du 6 juillet 2016 passée entre la CCTV et le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dans le cadre de la mise en œuvre de l'appui financier au projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte
- de l'autoriser à accomplir toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'instruction de ladite demande.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal valident ces propositions.

- CIMETIERE : Rétrocession d'une concession

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la demande d'une administrée. Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal à l'unanimité acceptent la rétrocession de cette concession.

- Agence d'Ingénierie Départementale du Cher

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la Communauté de Communes en Terres Vives va adhérer à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Cher au 1er janvier 2017. Il rappelle aux membres du conseil municipal les compétences multiples de cette agence et propose l'adhésion de la commune moyennant une cotisation de 0.22 cents/habitants. Après en avoir délibéré (1 abstention) les membres du conseil municipal acceptent que la commune d'Allogny adhère.

- SDE18 : Modification des statuts

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la communauté de communes Berry Grand Sud souhaite adhérer au SDE 18. Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent cette adhésion.

- SPIE : Création d'un relais sur le pylône de la route de Méry es Bois

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que conformément au guide des bonnes pratiques signé entre l'association des Maires de France et l'association Française des Opérateurs Mobiles toute nouvelle installation d'antenne relais doit être déclarée. FREE Mobile souhaite créer un relais sur le pylône situé route de Méry es Bois.

- Déclaration d'intention d'aliéner

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que conformément à la délégation qui lui a été accordée, il n'a pas préempté sur plusieurs parcelles
Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la SAFER n'a pas préempté sur des parcelles situées « Le Pontet ».

- Rapport de chaque délégataire pour l'année 2015

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que Monsieur Jean-François MERE, Monsieur François CHABOT, Madame Dominique LAVEAU et Monsieur Thierry PONTIER ont remis leurs rapports de délégation.

- Informations diverses :

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal du bilan 2015 établi par l'Office national des Forêts concernant l'aménagement de la forêt communale.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que par arrêté préfectoral il est Maire suppléant de communes propriétaires de forêts soumises au régime forestier de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier du Cher.

- Circuit de randonnée

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal deux circuits de randonnée que l'association « Allogny Patrimoine » souhaite mettre en place.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent de créer ces deux circuits de randonnée.

Mr Thierry PONTIER, Maire-Adjoint, prend en charge ce dossier. Dans le cadre de ce projet le chemin de la chasseigne sera terminé mais auparavant il faut enlever une grosse quantité de bois.

- Information diverse

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des nouveaux tarifs applicables par VEOLIA Eau pour la collecte et le traitement des eaux usées.

COMMUNICATION ET ASSOCIATIONS

- Location de matériel communal : Modification de la régie de mise à disposition de broyeurs à végétaux

Monsieur François CHABOT, Maire-Adjoint, propose aux membres du conseil municipal de transformer la régie de mise à disposition de broyeurs à végétaux par une régie de mise à disposition de location de matériel communal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent cette modification et autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

- Renforcement des mesures de sécurité lors d'organisations de manifestations publiques

Monsieur François CHABOT, Maire-Adjoint donne lecture aux membres du conseil municipal de la circulaire de la Préfecture du cher.

- Informations diverses

Monsieur François CHABOT, Maire-Adjoint, informe les membres du conseil municipal des différentes manifestations à venir.

EDUCATION

- Tarif accueil périscolaire 2016 – 2017

Madame Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint, propose aux membres du conseil municipal d'augmenter comme suit les tarifs de garderie.

Forfait « Matin » passera de 0.62 €uros à 0.63 €uros

Forfait « Mardi soir » passera de 1.66 €uros à 1.69 €uros

Forfait « Mercredi (11heures 30 – 12 heures 30) passera de 0.62 €uros à 0.63 €uros

Forfait « Lundi, Jeudi, vendredi soir » passera de 1.99 €uros à 2.02 €uros

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, valident cette augmentation qui prendra effet au 1^{er} octobre 2016.

- Point sur le service d'accueil périscolaire et la cantine.

Madame Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint informe les membres du conseil municipal que l'effectif de la garderie est stable par rapport à l'année dernière. Par contre beaucoup d'enfants prennent leur repas à la cantine et un deuxième service a été mis en place.

- Point sur la rentrée scolaire.

Madame Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint informe les membres du conseil municipal que 89 enfants fréquentent l'école d'Allogny.

Madame Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint, distribue aux membres du conseil municipal les effectifs de l'école d'Allogny depuis 2006.

- Point sur les TAP.

Madame Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint, rappelle que suite à l'accord de l'Inspection Académique maintenant tous les Temps d'Activités Périscolaires se déroulent le mardi de 15 heures à 16 heures 30.

La commune d'Allogny a pris en charge les élèves de maternelle et de CP.

ENVIRONNEMENT

- SIAEP : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Mr Thierry PONTIER, Maire-Adjoint, présente aux membres du conseil municipal ce rapport.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal approuvent ce dernier.

- Nouveau Contrat d'affermage pour l'eau potable signé entre VEOLIA et le SIAEP

Monsieur Thierry PONTIER, Maire-Adjoint, fait part aux membres du conseil municipal des points forts et des nouveautés de ce nouveau contrat.

- Aménagement trottoirs route d'Henrichemont

Monsieur Thierry PONTIER, Maire-Adjoint, présente aux membres du conseil municipal un projet pour l'aménagement d'un côté de la route d'Henrichemont à destination des piétons. Ce dossier sera présenté définitivement lors du prochain conseil.

- Action envers les gens qui n'entretiennent pas leurs abords

Monsieur Thierry PONTIER, Maire-Adjoint, fait part aux membres du conseil municipal qu'une action rapide sera proposée pour rendre les trottoirs praticables (pas de parking sauvage et de haies obstruant le passage).

- Coupes de bois

Monsieur Thierry PONTIER, Maire-Adjoint, propose aux membres du conseil municipal de ne pas donner de coupe de bois cette année car il faut chercher de nouvelles zones.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal accepte cette proposition.

- Les analyses de l'eau vers boursac

Monsieur Thierry PONTIER, Maire-Adjoint, informe les membres du conseil municipal que le réseau d'eau potable va être purgé au lieu dit « Le Chat bure ».

- Informations diverses :

Monsieur Thierry PONTIER, Maire-Adjoint, fait part aux membres du conseil municipal que :

- Des travaux seront réalisés pour curer les arrivées et sorties des eaux de l'étang communal de la route de Bourges.
- dans le cadre de la protection des endroits publics la cour de l'école du haut sera complètement fermée, avec la pose d'un portillon de sécurité anti-panique à l'arrière du bâtiment et une gâche à déclenchement à distance et visiophone au portail.
- Une gâche identique sera également installée à l'accueil de l'agence postale.
- Une demande de contrôle radar a été faite auprès des services de la gendarmerie sur la route de Vierzon.

Madame Annie GROUSSOT, conseillère municipal demande s'il est possible de réduire la vitesse des véhicules dans le hameau de la Prinquette.

Monsieur Thierry PONTIER, Maire-Adjoint, lui répond que pour ce qui des routes et chemins situés à l'intérieur des panneaux « ALLOGNY », la décision relève essentiellement du Conseil Municipal, dans le respect des normes. La Prinquette dépend du réseau départemental et toute modification routière relève du département, donc d'autres règles.

- VEOLIA : Rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2015

Monsieur Alain THEBAULT, Maire, présente aux membres du conseil municipal le rapport annuel de notre délégataire (VEOLIA) concernant l'assainissement pour l'année 2015.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal valident ce rapport.

La séance est levée à 20 heures 50 minutes.